



## CONTRATS DOCTORAUX 2010

### APPEL A CANDIDATURES MILDT–EHESS

#### « ADDICTIONS ET SOCIÉTÉ »

**Date de publication de l'appel : le 11 juin 2010**

**Date limite de soumission électronique des dossiers : 1<sup>er</sup> septembre 2010**

**Date limite de soumission des dossiers papier (1 original et 3 copies) par envoi recommandé avec accusé de réception : 5 septembre 2010**

## I- Objectifs de l'appel

Le présent appel à candidatures ouvert à l'ensemble des Ecoles doctorales de sciences humaines et sociales vise à attribuer des contrats doctoraux de 36 mois sur le thème des comportements de dépendance aux psychotropes licites et/ou illicites dans les sociétés contemporaines.

Ce dispositif soutenu conjointement par la Mission Interministérielle de Lutte contre la Drogue et la Toxicomanie (MILDT) et l'Ecole des Hautes études en sciences sociales (EHESS) a pour objet de développer le potentiel et la professionnalisation de la recherche des équipes de sciences humaines et sociales mobilisées sur ce fait majeur de société.

## II - Thématiques retenues

La complexité de la recherche sur les conduites humaines en général et sur les comportements de dépendance en particulier rend nécessaire la mobilisation des différentes méthodes ou disciplines dont sont porteuses les sciences de l'Homme et de la société, parfois même au contact étroit des sciences de la vie.

Les thématiques privilégiées dans le présent appel à candidatures s'inscrivent dans les priorités de recherche du plan gouvernemental de lutte contre la drogue et la toxicomanie 2008-2011.

### A : Conduites de consommation et parcours scolaires

Les tendances et les modes de consommation de substances psychoactives licites et illicites chez les adolescents sont déterminés par des facteurs multiples (rapport au corps et à ses transformations, mise en danger de soi, expression de conduites à risque, etc...). Les recherches financées viseront à mieux comprendre l'impact des psychotropes et de leurs nouveaux usages (processus d'entrée dans les pratiques de consommation, polyconsommations, binge drinking etc.) sur les parcours scolaires des adolescents, au moment de leur construction intellectuelle et identitaire (regard sur le monde social et sur leur propre histoire, construction d'une autonomie morale). La recherche s'efforcera de mettre en relation, dans le cadre des politiques éducatives nationales, le point de vue des adolescents et celui des acteurs du système éducatif.

### B : Addictions en milieu professionnel

De plus en plus de jeunes adultes entrent sur le marché du travail avec leurs habitudes de consommation de substances psychoactives, de l'employé au cadre, toutes les catégories professionnelles sont concernées. Les recherches proposées s'attacheront à explorer les logiques qui sous-tendent la persistance ou l'évolution des pratiques individuelles des usagers aux regards des spécificités des situations d'emploi, des milieux professionnels et de leur risques psychosociaux propres (notamment des exigences de performance) ou des caractéristiques des parcours professionnels. L'étude pourra également s'intéresser aux questions de présentation de soi, de dépendance sociale à l'égard du jugement d'autrui, en s'appuyant sur une analyse individuelle des comportements, qu'ils soient contrôlés, abusifs ou addictifs, et de leurs interprétations.

### C : Conduites de consommation, systèmes de représentation et de choix individuel

Les conduites de consommation de psychotropes s'inscrivent en miroir dans des systèmes contemporains de représentations : souveraineté de l'individu, consumérisme, hédonisme, mutation des normes sociales, médicalisation et automédication, culte de la performance et de l'initiative individuelle, autant de tentatives d'adaptation face aux exigences du modèle dominant des mondes contemporains. Les contextes d'expériences individuelles, subjectives et collectives, des usagers devront occuper une place privilégiée dans les projets de recherche proposés afin de mieux comprendre la réalité des consommations de psychotropes dans leur diversité et leur complexité.

**Toute information relative à cet appel à candidatures peut être obtenue auprès de :**

**MILDT, pôle recherche :** Secrétariat scientifique de l'appel à candidature :

**Patrick Sansoy**, Chargé de mission Santé/Recherche MILDT, Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie

tél: 0142756990

[patrick.sansoy@pm.gouv.fr](mailto:patrick.sansoy@pm.gouv.fr)

**Florence Lafay-Dufour**, Chargée de mission Formation/Recherche MILDT, Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie

tél: 0142756980

## II SELECTION DES PROJETS DOCTORAUX

### A – Critères de sélection

Les projets doctoraux soumis seront expertisés à l'aune des critères suivants :

- Intérêt scientifique et caractère innovant du projet doctoral
- Qualité de l'approche et de la méthode, adéquation du calendrier du projet avec la durée du contrat
- Profil de l'encadrant
- Profil du candidat
- Encadrement (environnement et taux d'encadrement)

L'ouverture interdisciplinaire de la démarche sera considérée avec intérêt.

Un conseil scientifique représentant la diversité des disciplines concernées assure l'évaluation de la qualité scientifique des propositions puis le suivi des projets financés et l'expertise des rapports de fin de contrat doctoraux. Le Conseil scientifique est composé de spécialistes de haut niveau désignés d'un commun accord par la MILDT et l'EHESS.

### B. Critères d'éligibilité des candidats

- Tous les candidats devront être titulaires d'un Master II (ou équivalent) et être inscrits en 1ère ou en 2ème année de doctorat à la rentrée universitaire 2010-2011 dans une Ecole doctorale d'un établissement français
- L'unité de recherche d'accueil pourra être située en France métropolitaine ou dans les Régions d'Outremer et Communauté d'Outremer
- Aucun critère quant à la nationalité ou à l'âge des candidats ne sera retenu. Néanmoins, les candidats âgés de plus de 30 ans doivent être en mesure de justifier de leur parcours professionnel antérieur
- Sont exclus les candidats titulaires d'un doctorat ou étant déjà inscrits en doctorat sur un autre thème

**Qui peut se porter candidat ?** L'appel à candidatures est ouvert à tous les doctorants, quelle que soit leur appartenance institutionnelle, Universités ou Grande Ecole.

**Durée des projets :** 3 ans maximum avec envoi d'un rapport d'étape à mi-parcours.

**Budget :** Les contrats doctoraux proposés sont financés sous la forme d'un contrat à durée déterminée de 36 mois. Pour les allocataires sélectionnés, la mise en place des financements interviendra après la rentrée universitaire au cours du second semestre de l'année 2010.

Dossiers à adresser à

**Madame Djamila SKIKER**

**Direction du développement de la recherche EHESS, 54 Bd Raspail, 75006 Paris –**

[Djamila.Skiker@ehess.fr](mailto:Djamila.Skiker@ehess.fr)